



SDIS
32

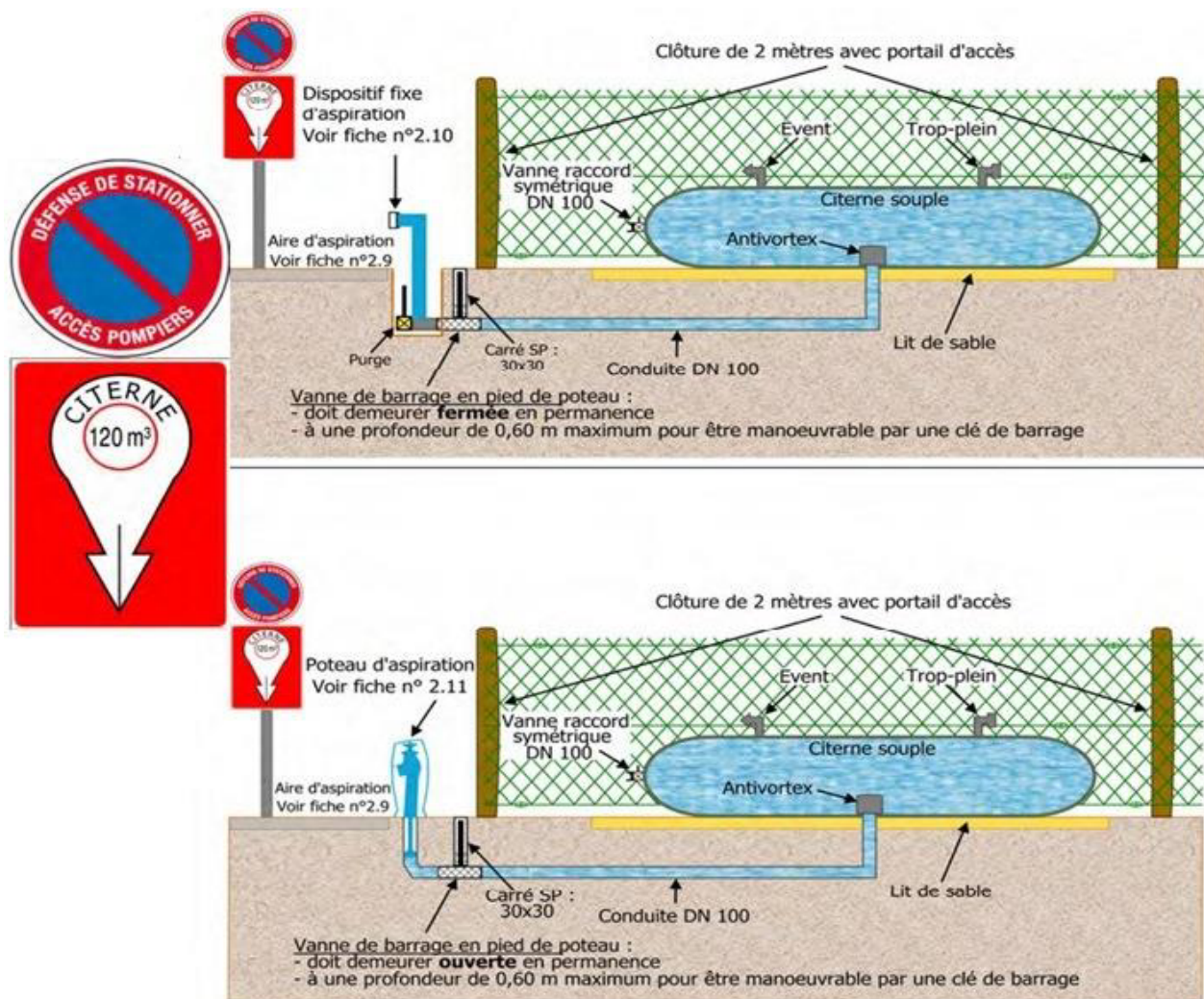
LA CITERNE SOUPLE

Installation : normes NF S 62-240 et NFS 62-250 (parution prévue fin 2017)

Caractéristiques techniques

- disposer d'une aire d'aspiration (fiche 2.9) ;
- être accessible aux engins en tout temps par une voie engin (fiche 2.13) ;
- fournir un volume d'eau adapté au risque à défendre avec un minimum de 30 m³ ;
- être signalé conformément à la fiche 2.15 ;
- disposer d'une vanne symétrique de diamètre 100 mm ;
- disposer d'une clôture anti-intrusion de 2 mètres de hauteur avec un portail d'accès muni d'un dispositif d'ouverture (fiche 2.16) ;
- disposer d'un dispositif fixe d'aspiration (fiche 2.10) ou d'un poteau d'aspiration (fiche 2.11) selon les préconisations du SDIS.

Schéma d'implantation





**SDIS
32**

LA CITERNE SOUPLE

